SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE
DE SANNOIS - ERMONT - FRANCONVILLE

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**Syndicat Intercommunal de Chauffage**
**de Sannois, Ermont et Franconville**

--

En mairie de Franconville
11 rue de la Station
BP 90043
**95132 FRANCONVILLE cedex**
**Tél : 01.34.14.45.71**

**CONCEPTION GRAPHIQUE, IMPRESSION ET DISTRIBUTION D'OUTILS DE COMMUNICATION**

## Lot n°3 : Distribution

# Acte d'engagement

**N° de marché**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 0 | S | I | C | 0 | 0 | 1 |

# ACTE D'ENGAGEMENT

***Personne publique contractante :***

Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois, Ermont et Franconville

***Objet du marché***

Conception graphique, impression et distribution d'outils de communication

***Imputation budgétaire***

Lot n°3 : Distribution
Nature : 6237
Exercice : 2020
Collectivité : SICSEF

***Mode de passation et forme du marché***

**ACCORD-CADRE** passé en **PROCEDURE ADAPTEE** en application des article L. 2123-1 et R. 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.
Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum. Il suit les dispositions des articles R. 2162-4 1° et R. 2162-13 du Code de la Commande Publique.
Les bons de commande seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

***Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créance :***

Monsieur le Président

***Ordonnateur***

Monsieur le Président

***Comptable public assignataire des paiements :***

Le comptable public
Centre des finances publiques Franconville Le Parisis
421 rue Jean Richepin – BP 20081
95120 ERMONT

# ACTE D'ENGAGEMENT

## SOMMAIRE

PREAMBULE : LISTE DES LOTS ..... 4

ACTE D'ENGAGEMENT ..... 5

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANTS ..... 5

ARTICLE 2 : PRIX ..... 6

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION ..... 7

ARTICLE 4 : PAIEMENT ..... 8

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE ..... 8

ENGAGEMENT DU CANDIDAT ..... 9

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR ..... 9

DATE D'EFFET DU MARCHE ..... 9

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES ..... 10

# PREAMBULE : LISTE DES LOTS

| Lots | Désignation |
|---|---|
| 1 | Conception graphique |
| 2 | Impression |
| 3 | Distribution |

# ACTE D'ENGAGEMENT

## ARTICLE PREMIER : CONTRACTANTS

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces contractuelles » du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG-Fournitures courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M .....

Agissant en qualité de .....

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale .....

.....

Adresse .....

.....

.....

Adresse électronique .....

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

☐ Engage la société ..... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale .....

.....

Adresse .....

.....

.....

Adresse électronique .....

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M .....

Agissant en qualité de .....

Désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale .....

.....

Adresse .....

.....

.....

Adresse électronique .....

Numéro de téléphone ..... Télécopie .....

Numéro de SIRET ..... Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

S'engage, au nom des membres du groupement[1], sur la base de l'offre du groupement, à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

## ARTICLE 2 : PRIX

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires.

Le montant minimum annuel des commandes au titulaire du lot n°1 pour la durée du marché est défini comme suit :

| Lot | Minimum annuel en euros HT | Maximum annuel en euros HT |
|---|---|---|
| Lot n°3 : Distribution | 1 800.00 | 20 000.00 |

Aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue.

[1] L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

Le ou les actes spéciaux de sous-traitance nº..... annexé(s) à l'acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque acte spécial de sous-traitance constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces actes spéciaux de sous-traitance est de :

Montant hors taxe : .....Euros

TVA (taux de ..... %) : .....Euros

Montant TTC : .....Euros

Soit en lettres : .....

.....

## ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION

Le marché est conclu à compter de la date de notification au titulaire jusqu'au 31 décembre 2021.

Reconduction du marché :

Le présent marché pourra être reconduit dans les conditions suivantes : Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2024.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Sauf stipulation contraire, la reconduction prévue dans le marché est tacite et le titulaire ne peux s'y opposé conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la Commande Publique.

## ARTICLE 4 : PAIEMENT

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :* .....
  Pour les prestations suivantes : .....
  Domiciliation : .....
  Code banque : ..... Code guichet :.....
  N° de compte :.....Clé RIB : .....
  IBAN :.....
  BIC : .....

- *Ouvert au nom de :* .....
  Pour les prestations suivantes : .....
  Domiciliation : .....
  Code banque : ..... Code guichet :.....
  N° de compte :.....Clé RIB : .....
  IBAN :.....
  BIC : .....

- *Ouvert au nom de :* .....
  Pour les prestations suivantes : .....
  Domiciliation : .....
  Code banque : ..... Code guichet :.....
  N° de compte :.....Clé RIB : .....
  IBAN :.....
  BIC : .....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

## ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

| Lot | Classification principale |
|---|---|
| 3 | Services d'impression et de distribution (798240006) |

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des infractions découlant de L2141-1 du Code de la Commande Publique.
Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

## ENGAGEMENT DU CANDIDAT

*Fait en un seul original*
A .....
Le .....

**Signature du candidat**
*Porter la mention manuscrite*
*Lu et approuvé*

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir marché*
A .....
Le .....

**Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la décision en date du .....**

## DATE D'EFFET DU MARCHE

*Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire (valant notification du marché) : .....*

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : .....
.....

2 ☐ La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et lettres)* : .....

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* : .....

.....

4 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* : .....
.....

Et devant être exécutée par .....

En qualité de :..... ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

A ..... le .....[2]

Signature

## MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

*(A renseigner autant de fois que nécessaire)*

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée *(indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre)* à : .....
.....

Montant initial : - Ramené à : .....
- Porté à : .....

A ..... le .....[3]

Signature

[2] Date et signature originales
[3] Date et signature originales